



AVBE

Association Villas Belle Époque
de Saint Raphaël

L'AVBE s'adresse aux propriétaires ou copropriétaires de villas anciennes (antérieures à 1935), de caractère, à Saint-Raphaël, ainsi qu'aux personnes ayant montré un intérêt marqué pour ce patrimoine architectural. L'adhésion est soumise à l'agrément du Conseil d'Administration.

Bulletin d'adhésion :

Période Juillet 2021- Juin 2022

Nom :

Prénom :

Nom de la villa :

Adresse :

Quartier :

E-mail :

Téléphone (mobile) :

Autre :

Selon votre choix (rayer la ligne inutile) :

Cotisation annuelle ordinaire: 25 euros .

Cotisation de soutien :..... euros (préciser le montant)

Libeller votre chèque à l'ordre de l' AVBE.

Envoyer à : AVBE, 149 chemin du Bois Notre-Dame. 83700 Saint Raphaël.

Souhaitez-vous un reçu ? oui non

NB : la cotisation couvre la période de douze mois allant du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022. Pour toute adhésion intervenue depuis le 1er avril 2021, la cotisation payée couvre bien l'exercice en cours (jusqu'au 30 juin 2022).